



litige gaz de france dolce vita

Par **axelle**, le **25/05/2010** à **16:22**

bonjour

que faire contre gaz de france dolce vita pour une reouverture de gaz
suite à des factures impayées qui ont été réglées ils ont coupé forcément le gaz donc ces
factures ont été payées du jour au lendemain entraînant des difficultés financières enfin bre

ps été prévenue pour la fermeture et après avoir réglé ces factures deux rdv manquées car il
ne fixe pas d'horaires pour venir dans la journée perte d'un jour de congé

que faire contre eux

cela fait une semaine sans eau chaude avec des enfants
et je ne raconte pas non plus les dires de personnes au téléphone et les réflexions (nous
disant que si mes gamins voulaient de l'eau chaude je n'aurais qu'à payer qqun d'urgence de gdf
à mes frais bien sûr